Les patois romands à la radio

Autor(en): **Brodard, François-Xavier**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **43 (1953)**

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1005607

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

cas de maladie grave, et lorsque l'enfant ne pouvait ni guérir ni mourir, que son état restait stationnaire et qu'on était à bout de ressources pour vaincre la maladie. Cette coutume ne concernait que les petits bébés. On sait en effet que les adultes et les enfants ayant atteint l'âge de raison reçoivent en cas de maladie grave le sacrement de l'Extrême-Onction. A-t-on voulu, dans le peuple, par cette coutume d'*èthrənạ̊*, y «suppléer» en quelque sorte?

Bleu, ou rose? Dans la Gruyère, lorsque une maman attend un bébé, si elle espère avoir un petit garçon, elle prépare un berceau et des brassières roses: le rose est la couleur des garçons. Si elle attend une fille, elle prépare le berceau et les brassières de couleur bleue. Chose curieuse, c'est exactement le contraire à Estavayer-le-Lac.

Parrain et marraine. On dit à La Roche que si deux fiancés vont parrain et marraine de baptême ensemble, ils se marient dans l'année. Mais si ce sont deux qui se fréquentent seulement, sans être encore absolument décidés de se marier ensemble, ils ne se marient pas: ils se quittent dans la suite.

Changement de sexe. On disait autrefois à La Roche qu'après la Saint-Joseph (19 mars) les grenouilles se changeaient en crapauds.

Le kạka-bouębo. Autrefois – et maintenant encore – la maison campagnarde était chauffée en hiver par un grand fourneau de molasse qui s'érige dans la chambre de famille – *lə pêyo.* Les garçons dormaient à la chambre d'en haut, qui n'était pas chauffée. Pour en tempérer un peu l'air, on pratiquait dans le plafond, au-dessus du fourneau, une trappe munie de gonds d'environ $^{60}/_{60}$, qui s'ouvrait pour laisser passer le chaud, Et comme de dessus le fourneau il n'y a guère plus d'un mètre jusqu'au plafond, les garçons, toujours bons grimpeurs, montaient et descendaient par cette trappe qui avait pris de ce fait le nom de *kậka-bouębo*, nom formé du verbe dont le sens est facile à percevoir, et du nom *bouębo*, garçon. Les adultes utilisaient le même chemin.

Les patois romands à la Radio

par *François-Xavier Brodard*, Estavayer-le-Lac

On sait que les patois romands, battus en brèche par les lois scolaires, interdits même par elles à un moment donné – et l'on attend encore que soit levée cette interdiction – sont loin d'être aussi couramment parlés que le «Schwitzerdütsch de nos Confédérés alémaniques. Aussi est-il juste de rendre hommage à ceux qui travaillent à les maintenir. C'est dans les cantons où leur existence est le plus menacée qu'on s'y est mis le plus tôt. On sait qu'à La Chaux-de-Fonds, le cercle du Sapin fut le dernier bastion du patois neuchâtelois mourant. Genève, canton dont la majorité des habitants sont des citadins, a vu mourir son patois. Les Vaudois ont fondé pour la dé-

fense du leur une association des patoisants. Son dynamique président, M. Henri Kissling, vient de mourir. Mais le flambeau est en bonnes mains. Peu avant sa mort, le regretté président avait eu la joie d'obtenir avec ses amis, que Radio-Lausanne procède à des enregistrements de textes et chants en patois vaudois et organise des émissions patoises. Ce fut un succès. Puis vinrent des émissions en patois jurassien auxquelles participa entre autres notre excellent collaborateur M. Jules Surdez. Le patois neuchâtelois eut également les honneurs d'une émission. On y entendit une authentique patoisante de la Chaux-de-Fonds. Les patois fribourgeois ont eu déjà trois émissions, au cours desquelles on a entendu MM. Ernest Deillon, auteur d'un article très documenté sur le théâtre patois dans notre revue, M. l'abbé Brodard, rédacteur, et d'autres patoisants.

Il était bon de signaler dans notre revue cette action d'un poste suisse de Radio en faveur d'une langue qui intéresse si vivement nos traditions populaires. C'est sous le titre: «Un trésor national, nos patois» que MM. Fernand-Louis Blanc et Charles Montandon (un jeune patoisant vaudois) présentent chaque quinzaine les émissions patoises. Interrompues durant l'été, elles reprendront cet automne.

Signalons également l'excellent travail que fait la revue mensuelle «le Conteur Vaudois» en faveur non seulement de nos patois mais encore de nos traditions populaires romandes. Elle ne saurait manquer d'intéresser tous nos amis.

Rapport et comptes de l'année 1952

Rapport général

Etat des membres / Comité et Conseil

La Société suisse des Traditions populaires comptait 853 membres en 1952, contre 854 à la fin de 1951. Quatorze membres sont décédés, entre autres M. le professeur Dr Paul Geiger, de Bâle, mort le 16 mars, membre d'honneur de notre Société, et durant de longues années rédacteur et directeur de l'Institut suisse de folklore; M. le professeur Dr Jakob Jud, Zollikon-Zurich, décédé le 15 juin, qui fit partie de notre Comité durant quelques années et encouragea de tout son pouvoir les efforts de notre Société; le Colonel Dr h.c. Emil Richard, Gersau, décédé le 15 octobre, dernier survivant des membres fondateurs de notre Société, en faveur de laquelle il a fait un geste généreux dans son testament.

L'assemblée générale de Sion a nommé M. Giuseppe Vidossi, à Turin, et M. Arnold van Gennep, à Bourg-la-Reine près Paris, membres d'honneur, en reconnaissance de leurs grands mérites dans la science folkloristique, M. le professeur Dr Karl Jaberg, président de la commission de l'Atlas, a été proclamé également membre d'honneur à l'occasion de son septante-cinquième anniversaire.

Publications

On a publié:

1° Schweizerisches Archiv für Volkskunde, volume 48, 4 fascicules, 256 pages (Rédaction: Dr R. Wildhaber).